ACADÉMIE DE BESANÇON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Doubs

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE
Référence : circulaire n° 2002-168 du 2 août 2002 publiée au BOEN n° 31 du 29 août 2002
(A adresser au directeur académique des services de l'éducation nationale,
en un exemplaire, sous couvert de l'inspecteur de l'éducation nationale)

DEMANDEUR	
Nom, prénom	Classe (ou fonctions)
Ecole	Circonscription
Commune	N° téléphone de l'école

ABSENCE

Durée :

Motif

Lieu (à préciser en cas de déplacement hors du département) : ……..
(toute demande d'absence doit être justifiée par une pièce)

Fait à le Signature :

VISA DU DIRECTEUR D'ECOLE

Nombre total d'élèves dans l'école
Nombre de classes
Nombre d'élèves de la classe concernée
Modalités du remplacement

Fait à……le……...Signature :

CADRE RESERVE A L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

Autorisations d'absence : L'autorisation demandée relève-t-elle des autorisations de droit ou facultatives prévues par la circulaire n° 2002-168 du 2 août 2002 : oui □...non □

Autorisation accordée □ Autorisation refusée □ motif :……..
……
Avis de l'inspecteur de l'éducation nationale sur le maintien du traitement :
Avis favorable □ Avis défavorable □

Fait à MONTBELIARD le / / Signature : L'inspecteur de l'éducation nationale
Circonscription de Montbéliard 2

Yves ROCH

DECISION DU DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE

Autorisations d'absence : Avec traitement : □ Sans traitement : □

Fait à BESANCON, .le…… /……/……..Signature :

Par délégation
Le Secrétaire général de la
direction des services départementaux
De l'Education nationale du Doubs

Norbert ARNOULT